

Lille accueille le colloque régional de la mobilité électrique

Colloque Avere France & Avere Nord – Pas de Calais

Connaître et comprendre les modes d'intégration
de la mobilité électrique dans la région

Jeudi 15 octobre de 14h à 18h

Arts et Métiers Paris-Tech, 8 Bd Louis XIV - Amphithéâtre TRESKA

Organisé sous forme de tables rondes et de débats, ce rendez-vous s'adresse à tous les intervenants et décideurs du secteur de la mobilité. Il se tiendra à Lille, dans le Nord-Pas-de-Calais, une des régions les plus actives dans le développement de la filière mobilité électrique en France.

Aujourd'hui, les collectivités locales sont confrontées à de nombreux enjeux : amélioration de la qualité de l'air, lutte contre les nuisances sonores et décongestionnement des centres villes. Aussi, de plus en plus de territoires se dotent de flottes électriques et hybrides, développent les transports en commun électriques et mettent en place des services pour les particuliers : réseau d'infrastructures de recharge, places de stationnement privilégiées pour véhicules électriques et hybrides, ou encore aides financières pour l'acquisition de véhicules électriques et équipements.

Ce Colloque régional en faveur de la mobilité électrique a pour objectif d'ouvrir le débat sur l'intégration de la mobilité électrique dans la 3^{ème} révolution industrielle, mais aussi de fournir des solutions simples et concrètes aux territoires.

À cette occasion, seront présents :

- *Monsieur Francis Vuibert - Préfet*
- *Monsieur Daniel Percheron - Président de Région*
- et *Monsieur Joseph Beretta - Président de l'Avere-France*

Programme :

14h – Première table ronde

« L'intégration de la mobilité électrique dans une flotte »

- Pascal ARMAND - Centre hospitalier de Valenciennes
- Loïc PINCHART – CGI
- Adeline GOGÉ-LEFAIVRE - Greenovia

16h – Deuxième table ronde

« Intégration de la mobilité électrique dans le schéma régional »

- Joseph BERETTA – Avere France
- Frederic CHEREAU – Région NPDC
- Eugénie RUCKEBUSH – Agence d'urbanisme

17h30 – Conclusion

« La mobilité électrique Pilier de la 3^{ème} révolution industrielle »

- M. Didier COPIN – CCI Grand Lille

Inscription : <http://goo.gl/forms/z9CL4t2EvD>

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

Contacts presse : Agence VLC

Valérie Leseigneur & Joy Lion

valerie@agencevlc.com / Tél. 06 68 80 37 35

joy@agencevlc.com / Tél. 07 62 59 65 86

Avere-France

Marie Castelli – Secrétaire générale

Tel. 01 53 25 00 60

marie.castelli@avere-france.org

www.avere-france.org